



# Auto-école de la Gare 79

La voie de la réussite



## CHARTRE POUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES



Auto-école de la Gare

112 rue de la Gare

79000 NIORT

Dans le cadre de l'exécution du contrat ayant pour objet la formation à la conduite, L'établissement est amené à collecter, traiter et stocker des données personnelles appartenant à « l'apprenant ». L'établissement, en sa qualité de responsable de ces traitements et de la protection de ces données, s'engage à assurer la sécurité des informations personnelles transmises par l'apprenant ou son tuteur ou son représentant légal et ce, en conformité avec la réglementation française et européenne applicable.

### 1. Les données collectées et le destinataire des données

Les données personnelles collectées et enregistrées sont celles qui sont obligatoires dans le cadre de l'inscription de l'apprenant auprès de l'établissement et nécessaires à la bonne exécution du contrat conclu entre ces derniers, à savoir :

- les nom, prénoms et coordonnées de l'apprenant, de son tuteur ou de son représentant légal (adresse courriel et postale, numéro de téléphone, etc.),

- la date de naissance et les copies des documents d'identité de l'apprenant ainsi que de son tuteur ou de son représentant légal,

- toutes autres données utiles à la formation de l'apprenant et notamment celles indispensable pour l'inscription aux examens préparés. (ci-après les « données personnelles »).

L'établissement est également susceptible de collecter les informations de connexion de l'apprenant dans le cas où l'établissement disposerait d'une plateforme en ligne ou d'un réseau social (adresse IP, type de navigateur, etc.) ainsi que le détail des visites sur cette plateforme ou cette page, notamment, au moyen de cookies. Ces informations sont également des données personnelles.

L'établissement est seul destinataire des données personnelles.

Sous réserve de l'autorisation expresse de l'apprenant, l'établissement s'interdit formellement de divulguer, céder, transférer ou communiquer à des tiers tout ou partie des données personnelles et ce, à l'exception de ses prestataires ou de ses sous-traitants s'agissant des informations strictement nécessaires à l'exécution du contrat. Ces données sont la propriété exclusive de l'établissement, lequel s'engage à prendre toutes les mesures utiles permettant d'en assurer la sécurité pendant toute la durée de leur conservation.

## **2. Les finalités des traitements et la durée de conservation**

Les données personnelles ne sont traitées que dans le cadre des finalités visées ci-après et plus généralement pour se conformer à la législation en vigueur applicable à l'établissement en sa qualité de responsable de traitement.

Ainsi, l'établissement s'engage à n'utiliser lesdites données, réunies sous quelle que forme que ce soit (fichier informatisé, base de données, etc.), auxquelles il a accès ou dont il a connaissance à l'occasion de la formation de l'apprenant, qu'aux seules fins d'exécution du contrat en ce compris :

- la fourniture des prestations de formation,
- les démarches administratives utiles et nécessaires en vue de l'obtention de permis (diplôme, certificat, etc.) objet des prestations fournies par l'établissement à l'apprenant ainsi que la gestion des demandes d'inscription, d'attestation ou de toute autre formalité auprès des organismes compétents,
- la mise en relation entre les formateurs et l'apprenant,
- la gestion des éventuelles réclamations,
- la vérification de l'identité de l'apprenant, en cas de besoin,
- l'obtention d'un retour de l'apprenant s'agissant de la prestation fournie (via une page web ou un réseau social par exemple),
- l'amélioration de la prestation fournie et l'information de l'apprenant,
- toutes autres données utiles à la gestion de la formation et des relations avec l'apprenant.

Seules les données strictement nécessaires à ces finalités sont conservées et ce, pendant toute la durée du contrat puis pendant une période de deux ans suivant son expiration ou sa résiliation. A l'issue de ce délai, les données personnelles seront supprimées. Certaines données personnelles pourront toutefois être conservées au-delà des délais indiqués aux fins d'archivage ou de respect des dispositions légales ou réglementaires qui s'imposeraient à l'établissement dont, notamment, les obligations comptables.

## **3. Les droits de l'apprenant**

Conformément à la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018, dite Informatique et libertés, et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, l'apprenant, ou son tuteur ou son représentant légal, bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement de ses données personnelles.

L'apprenant, ou son tuteur ou son représentant légal, peut également s'opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de ses données personnelles en adressant un courrier postal à l'adresse de l'établissement en précisant dans l'objet « Droit des personnes » et en joignant une copie de son justificatif d'identité. En outre, en application de l'Arrêté du 30 juin 2016 reproduit ci-après, l'apprenant, ou son tuteur ou son représentant légal, a la possibilité de demander la restitution de son dossier papier et, en application de son droit à la portabilité, de ses données personnelles. L'apprenant a également la faculté d'introduire toute réclamation s'agissant du respect des droits visés ci-dessus auprès de la CNIL.

Enfin, il est rappelé qu'en application des articles L. 223-1 du Code de la consommation, un consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

## **4. Utilisation des données personnelles à des fins de prospection commerciale**

L'apprenant a le choix d'accepter ou non que l'établissement lui transmette des informations promotionnelles et commerciales via des courriers électroniques ou postaux, des messages SMS ou appels téléphoniques.

L'apprenant a le choix d'accepter ou non que les partenaires de l'établissement lui transmettent des informations promotionnelles et commerciales via des courriers électroniques ou postaux, des messages SMS ou appels téléphoniques.

L'apprenant pourra se désinscrire gratuitement de ces offres, à tout moment, en envoyant un courrier ou un courriel à l'adresse de l'établissement. En outre, chaque apprenant a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique en remplissant le formulaire disponible à l'adresse : [bloctel.gouv.fr](http://bloctel.gouv.fr).

**Pour toute information, il vous est demandé de vous rapprocher du responsable de votre Auto-école, Madame Florence LEBLANC.**